

PRÉFET DE LA VENDÉE

Direction de la Réglementation
et des Libertés Publiques
4^{ème} Bureau

ARRETE n° 09/DRLP/41268
**portant inscription d'objets mobiliers sur l'inventaire supplémentaire à la liste
des objets mobiliers classés**

LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine ;

VU le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

VU le décret n° 2004-822 du 18 août 2004 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;

VU le décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux monuments historiques et aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ;

VU l'avis de la Commission Départementale des Objets Mobiliers en date du 18 décembre 2008 ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Les objets mobiliers mentionnés ci-dessous, sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers classés :

- **Eglise de La Flocellière**

- Une hampe en bois du 17^{ème} siècle.
- Un calice et sa patène (entre 1819 et 1838).

- **Eglise Notre Dame à Fontenay-le-Comte**

- Une plaque commémorative de 1745 réalisée par le maître orfèvre Rémy Guyot.

- **Eglise Saint Hilaire à Antigny**

- Une huile sur toile représentant Saint Côme et Saint Damien guérissant un malade.
- Une huile sur toile représentant Saint Hilaire terrassant le dragon de l'hérésie.

- **Eglise Sainte Eulalie à Benêt**

- Une huile sur toile représentant la Sainte Famille du 19^{ème} siècle.

- **Eglise Saint Laurent à Saint Laurent de la Salle**

- Une huile sur toile, de 1868, représentant le Baptême du Christ.
- Une huile sur toile représentant le martyr de Saint Laurent.

- **Eglise Notre Dame de l'Assomption à Montreuil**

- Une huile sur bois du 17^{ème} siècle représentant Sainte Barbe.

- **Eglise Saint Pierre à Bois de Cené**

- Trois cloches réalisées par Jean Alabrée.

- **Mairie de Breuil Barret**

- Un tambour à fût en bois peint et en cuivre.

- **Chapelle Notre Dame de la Victoire à La Garnache**

- Une huile sur toile du début 19^{ème} siècle représentant une Vierge à l'Enfant.
- Une bannière de 1888 représentant sur une face l'assomption de la Vierge et sur l'autre face l'iconographie de la bataille de Lépante.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Vendée, les sous-préfets d'arrondissement et les maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté portant inscription d'objets mobiliers sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés qui sera notifié aux propriétaires et affectataires également responsables de son exécution.

Fait, à La Roche sur Yon, le 10 AVR. 2009

Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry', written over a horizontal line. A long diagonal stroke crosses through the signature from the bottom left to the top right.

Thierry LATASTE